LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME IV. EDMONTON, JEUDI, 23 SEPTEMBRE 1909 NUMERO 51

NOUVELLES REGIONALES

A NOS CORRESPONDANTS

Nous nous permettons de lancer un nouvel appel à nos correspondants réguliers des paroisses de Saskatchewan et d'Alberta, pour qu'ils nous envoient de plus fréquentes correspondances sur leur village et la région environnante.

Nous avons, à différentes reprises, suffisamment insisté sur l'importance des dites correspondances, au point de vue régional, pour que nous n'ayons pas à y revenir.

Nous nous contenterons de faire remarquer à nos correspondants que nous entrons en automne, c'est-à-dire dans la saison où nos compatriotes de la province de Québec et des Etats-Unis viennent en grand nombre visiter l'Ouest, avec le but de s'y établir.

Un appel dans nos colonnes en faveur d'un centre canadien-français peut provoquer parfois la venue d'un ou plusieurs colons nouveaux, susceptibles d'en entraîner d'autres par la suite.

Le 'Courrier de l'Ouest' est très répandu aux Etats-Unis et en province de Québec, et cette circonstance donne une large et profitable publicité aux paroisses, dont nous publions chaque semaine les échos et nouvelles.

Nous croyons que ces quelques remarques suffiront pour que dans chaque centre canadien-français, de Saskatchewan et d'Alberta, il se trouve un compatriote assez soucieux de la prospérité et des progrès de son village pour lui donner un publicité gratuite dont tous bénéficieront.

LA REDACTION

HOWELL

Les travaux de la moisson et des battages qui sont partout très actifs m'ont empêché de vous envoyer plus tôt quelques nouvelles de notre prospère petit centre.

Ce ne sont cependant point les progrès qui ont fait défaut, qu'on en juge :

Une nouvelle cour à bois, un atelier de forge, un atelier de bourrellerie et un nouveau magasin sont les plus récentes acquisitions d'Howell.

Il est hors de tout doute que si, l'an prochain, les choses vont de ce train notre village acquièrera assez promptement une importance qui drainera vers lui une partie considérable du commerce de la région.

Les battages sont commencés un peu partout.

Les journaux annoncent une récolte considérable ; je puis vous dire qu'Howell et la région participeront honorablement pour leur part dans les chiffres totaux.

Le grain est de première qualité, le rendement est abondant, c'est dire en quel heureux état d'esprit nos fermiers se trouvent.

Espérons que, pour que la situation soit complètement brillante, les prix resteront à un taux rémunérateur, et que l'écoulement du grain se fera de façon satisfaisante.

M. Lévesque, nous est arrivé récemment de province de Québec, accompagné de toute sa famille.

M. Lévesque a acheté une superbe propriété, située tout auprès du village, qu'il compte mettre en valeur tout en exerçant sa profession de barbier.

Nous sommes heureux d'enrégistrer le succès qu'obtient la boutique de forge, nouvellement installée, de M. A. Beaudet.

Nous encourageons vivement tous nos cultivateurs à favoriser de leur clientèle notre nouveau forgeron.

BEAUMONT

M. Chas. Morneau, maître de poste de Beaumont a reçu ces jours derniers, la visite de son frère et de son cousin, venus de province de Québec.

Durant quatre ou cinq jours, ces messieurs ont parcouru la campagne environnante.

Le résultat de leur inspection, est qu'ils sont immédiatement retournés en province de Québec, afin de vendre leurs propriétés pour pouvoir s'établir sans délai parmi nous.

M. l'abbé Desrochers, qui remplaçait depuis le mois de février dernier, notre curé, M. l'abbé Ouellette, partira pour la province de Québec, dimanche prochain, 26 septembre ; ce même jour M. l'abbé Ouellette reprendra possession de la cure de Beaumont.

M. l'abbé Desrochers se rendra à Ste Thérèse, (P. Q.)

Les récoltes sont entièrement finies dans notre district.

On annonce que les battages vont commencer, d'une façon générale, cette semaine.

Les fermiers s'accordent à prédire un excellent rendement. Le blé se classera pour la plus grande partie No. 1 dur.

M. Chas. Morneau, marchand et maître de poste, était à Edmonton cette semaine, pour affaires.

LA CALMETTE

Les récoltes sont terminées en notre joli coin d'Alberta et le grain, d'une qualité supérieure et d'un bon rendement, promet d'obtenir à l'élévateur, un prix qui rémunérera amplement les labeurs passés.

Les battages ont déjà commencé en partie et très prochainement plusieurs machines seront à l'oeuvre.

La semaine dernière un incendie assez considérable a éclaté dans l'épinettière qui borde la rivière Vermillon.

On ne croit pas que les fermiers environnants aient subi des pertes.

Par contre des ravages dans la forêt d'épinettes sont considérables, et l'on peut estimer hardiment que plusieurs millions de pieds de bois ont été détruits.

Durant plusieurs jours une fumée très épaisse a enveloppé d'un manteau suffocant les fermes situées à plusieurs milles aux alentours.

VONDA

La pluie de la fin de la semaine dernière aura pour effet d'arrêter les battages pour quelques jours. C'est fort regrettable, car il y a encore beaucoup de blé à battre et dans les circonstances actuelles il serait de beaucoup préférable pour nos fermiers de mettre leur blé en meulons, afin de pouvoir toute suite se livrer aux labours d'automne.

Le temps du labour est toujours court l'automne, et vu le nombre exigu de moulins à battre, un grand nombre de nos fermiers subiront des ennuis et manqueront de temps pour labourer.

M. L'Evêque de Fraserville, P Q., qui était venu visiter le pays ce printemps, a, par l'entremise de son agent, ici, fait l'acquisition de la propriété de J. D. Friezen, jolie ferme bien bâtie, située en partie dans notre "townsite" de Vonda.

Le prix d'achat est de $5,000.

M. Lamothe, de Trois-Rivières, a acheté la ferme de M. Pain, contenant 320 acres, située à un mille et demi de Vonda, moyennant la somme de $9,000.

Nos félicitations à M. Lamothe, pour sa belle acquisition, c'est une des plus belles fermes des environs.

Notre école séparée va s'ouvrir sous peu, et sera tout à l'honneur de la population catholique de notre petite ville. L'hotel de ville sera terminé vers le milieu d'octobre, tandis que, vu les retards dans l'arrivée des matériaux pour l'école publique, il n'est pas probable que celle-ci soit prête à être occupée avant le 15 janvier prochain.

Quoiqu'il y eu beaucoup de monde d'arrivé cet automne ; à cause de toutes ces nouvelles bâtisses et des battages, le besoin de main-d'oeuvre, se fait beaucoup sentir, et il est même probable, que ce manque de bras sera la cause que certains travaux ne pourront être terminés cette année.

M. Henri Gauvin bâtit un grand magasin général sur la Main st. Il doit ouvrir son commerce sous peu. Etant le premier marchand canadien-français, qui entreprend le commerce, ici, nous nous faisons un devoir de le présenter aux habitants de langue française des environs, et nous avons l'espoir qu'il se formera une bonne clientèle parmi eux.

A la dernière séance du cercle St- Jean Baptiste, il a été résolu que, pendant nos longues soirées d'hiver, les membres seront appelés à assister à des conférences avec chants et musique, comme intermèdes.

Les quatre premiers conférenciers inscrits sont MM. François Rentier ; Amédée Cléroux ; Jean Haunotte et le docteur Doiron.

Nous espérons que d'autres viendront ajouter leur quote part et feront de notre cercle, non seulement un centre de ralliement national, mais aussi de développement intellectuel.

CALGARY

Plusieurs hommes d'affaires de Calgary annonçaient dernièrement qu'ils comptaient retirer un profit net de $12,000 d'une étendue de 160 acres qu'ils ont complètement consacrée à la culture des pommes de terre.

Ils déclarent que le rendement moyen sera d'environ 200 minots à l'acre ; ce qui donnerait une récolte totale de 332,000 minots.

Les pommes de terre qui ne seront écoulées sur le marché que l'an prochain, seront emmagasinées à Strathmore dans les bâtiments à l'épreuve de la gelée.

Il faudrait un train de 30 wagons pour transporter cette récolte en une seule fois.

L'outillage le plus perfectionné dans le genre a été employé pour les différentes opérations culturales.

Ce champ de pommes de terre détient fort probablement le record mondial de l'étendue.

UN CANDIDAT POUR STRATHCONA



M. James M. Douglas, dont nous publions le portrait, est un des candidats qui se présenteront à la convention libérale, qui se tiendra le 30 de ce mois à Wétaskiwin, pour pourvoir au remplacement du Dr McIntyre, M.P., décédé récemment.

Demeurant à Strathcona depuis douze ans, M. J. M. Douglas a toujours manifesté le plus profond intérêt aux affaires politiques.

Libéral profond et convaincu, il a su, par sa ligne de conduite impeccable et modérée, se concilier l'estime des conservateurs du district.

Il a été durant plusieurs années membre du Conseil de Strathcona et le Board of Trade l'a élu président par acclamation ces deux dernières années.

LA RECOLTE EN SASKATCHEWAN

Des chiffres stupéfiants

Nous avons publié, dans notre dernier numéro une statistique de la récolte d'Alberta ; à la demande d'un grand nombre de nos lecteurs de Saskatchewan, nous donnons aujourd'hui les chiffres totaux des récoltes de leur province, qui nous sont fournis par le bureau des statistiques du Département provincial d'agriculture.

Ces chiffres placent la province soeur à la tête des provinces, productrices de grain du Dominion, et lui permettent de soutenir une honorable comparaison avec les Etats du sud.

Des parallèles établis avec les récoltes des années précédentes feront mieux saisir les progrès fantastiques accomplis en un an.

Le blé est évalué, cette saison, à 86,000,000 de minots, soit plus de 8,000,000 de minots ajoutés aux récoltes de 1907 et 1908, additionnées ensemble.

La récolte d'avoine (100,000,000 de minots) est équivalente aux récoltes de 1906, 1907 et 1908 ; et il reste encore un surplus de 5,000,000 minots.

Les 8,000,000 de minots d'orge moissonnés cette année, par les fermiers de Saskatchewan, constituent une récolte égale à la production de cette céréale depuis la création de la province (1905.)

La récolte de lin (4,150,000 minots) est sensiblement égale aux moissons additionnées des trois années dernières.

Un fait, donnera une idée plus frappante encore des progrès généraux.

En 1904 la production totale des céréales, en Saskatchewan et Allberta, était de 35,587,769 minots.

Cette année la Saskatchewan donne à elle seule 199,490,976 minots de grains de toutes sortes ; soit près de six fois la récolte totale de 1904.

Il est assez difficile de prévoir, dès à présent, quelle sera le monceau d'or qui remplacera chez les fermiers cette récolte fantastique ; on peut cependant prétendre que cette somme ne sera pas très inférieure à $105,000,000.

Si l'on y ajoute le produit du lin et des autres récoltes, ainsi que celui des ventes d'animaux, on peut affirmer hardiment que les fermiers de Saskatchewan empocheront, cette année, 120,000,000 de piastres, au bas mot.

La population étant de 400,000 cela équivaut à un revenu de $300. pour chaque homme, femme et enfant de la province.

Nous croyons qu'on trouverait difficilement sur le globe une contrée plus riche que la province voisine.

Ces chiffres se passent à coup sûr de tout commentaire.

L'EXPOSITION DE 1912

L'hon. F. Oliver, ministre de l'Intéreur a déclaré à une délégation de citoyens de Winnipeg qu'il favoriserait de toutes ses forces l'octroi d'une subvention, par le gouvernement fédéral, à l'exposition universelle que l'on se propose de tenir à Winnipeg en 1912, pour commémorer le centenaire de Selkirk.

LE G. T. P. ET LA MAIN-D'OEUVRE JAUNE

Ottawa, 20.—Sir Charles Rivers Wilson et M. Charles M. Hays ont eu une entrevue avec Sir Wilfrid Laurier au sujet de l'emploi de la main-d'oeuvre jaune pour la construction de la voie ferrée du G. T. P., dans la section des montagnes.

Les conditions sont tellement défectueuses, au point de vue de la main-d'oeuvre, le long du tracé de la ligne, à l'est de Prince-Rupert, que les travaux subiront des retards considérables, à moins que le gouvernement n'autorise l'emploi de Japonais et de Chinois.

Les autorités du G.T.P. prévoient, si un remède énergique n'est pas apporté à la situation, un retard de non moins d'un an.

LES CANADIENS-FRANCAIS JUGES PAR UN JOURNAL DE VANCOUVER

Il nous fait plaisir de voir que, si les journaux torys d'Ontario publient des articles venimeux, de temps à autre, à l'égard de notre nationalité, nos voisins de Colombie Britannique sont favorisés d'un esprit plus large et plus ami de la vérité.

Voici en quels termes le "Saturday Sunset," de Vancouver, répond, dans sa dernière édition, aux journaux anglais qui trouvent rationnel d'attaquer les Canadiens-Français, pour mieux défendre la cause de l'empire :

"Il est peu d'arguments plus facile à glisser dans la discussion des questions publiques de caractère impérial, au Canada, que le préjugé de race. Nous avons vu une certaine section de la presse de l'est, sans compter un des journaux quotidiens de Vancouver, essayer de mettre en suspicion le loyalisme des Canadiens-français, parce que ces derniers ne jettent pas hystériquement leurs chapeaux en l'air en l'honneur d'un programme jingo. Et cependant l'on s'aperçoit dès maintenant, que le point de vue canadien-français sur ces questions est et sera un élément modérateur très effectif et un frein puissant aux emballements de l'élément jingo.

"Le point de vue canadien-français est absolument canadien, sans la moindre illusion. En même temps le Canadien-français se rend parfaitement compte de sa responsabilité comme sujet britannique et membre de l'Empire.

"Pour ces raisons, moi, pour ma part, je regarde le Canadien-français comme l'élément qui sauve la situation. Le Canada ne se laissera entraîner à aucun extrême, soit impérialement, soit en sens contraire, tant que l'opinion canadienne-française exercera une influence sur les affaires canadiennes. Il est un fait très remarquable que, tandis que l'idée annexionniste avait trouvé de nombreux partisans dans l'Ontario, aux jours de dépression commerciale qui suivirent la Confédération, elle n'avait dans Québec que des adversaires.

"Et aujourd'hui, que l'on discute la question de la défense impériale d'un bout à l'autre du pays, nous trouvons le point de vu canadien-français aussi canadien, qu'au temps où le "Toronto Mail" brisait ses liens de parti pour prêcher l'annexion, à Toronto.

"Si tout le Canada avait partagé le sentiment canadien et britannique qui existait dans Québec, il eût pu être superflu pour Sir John A. MacDonald de déclarer avec force à plusieurs reprises : "Je suis né sujet britannique et ses : "Je suis né sujet britannique et je mourrai sujet britannique." Cette déclaration de loyale allégeance n'était pas à l'adresse des Canadiens-français, mais à celle de cette section du Canada de langue anglaise qui jetait des regards de convoitise sur les avantages matériels qui auraient pu découler d'une renonciation à la nationalité canadienne, et de l'annexion à nos voisins du sud."

L'ALBERTA A SEATTLE

Notre exposition provinciale, à la grande foire universelle de Seattle, remporte paraît-il le plus vif des succès, et prouve d'une façon victorieuse l'importance de prendre part, pour notre pays, aux gigantesques leçons de choses que sont les expositions.

Ne perdons pas de vue que dans deux ans et demi s'ouvrira l'exposition internationale de Winnipeg, organisée à l'occasion du centenaire Selkirk.

Les provinces de l'Ouest y auront une large part, en fait elles seront chez elles ; nous aimons à espérer que rien ne sera négligé, en ce qui concerne notre province, pour que le succès présent de Seattle se centuple à Winnipeg.

NOUVELLES DE PARTOUT

QUEL SERA LE TROISIEME?

Les journaux du globe entier se passionnent actuellement à la solution du problème suivant :

"Qui a découver le pôle nord ? Est-ce Cook ?.. Est-ce Peary ?..

Pour être demeuré pendant des millénaires dans une solitude absolue, le pôle nord a été très fréquenté ces derniers temps...

A peine avions nous enrégistré le cri de victoire de Cook ; qu'un nouveau triomphateur se présentait sous les traits du célèbre commandant Peary. A qui le tour désormais ?...

La découverte du premier laissait incrédule bien des gens ; la dénégation formelle opposée à ses arguments par le second explorateur, survenu inopinément, apporta aux sceptiques l'assurance que leurs doutes étaient bien fondés...

Cependant le pôle n'en restait pas moins découvert, car il fallait admettre que Peary se fut réellement rendu au point d'intersection des méridiens pour constater que le drapeau étoilé, que Cook prétendait avoir planté au sommet de la terre, ne flottait pas ; pas plus qu'il y avait trace quelconque d'une prise de possession.

Les journaux américains sont divisés en deux partis bien distincts les "cookistes" et les "pearyste".. Et les démentis les plus catégoriques des uns succèdent aux démentis les plus catégoriques des autres....

On parle même d'un procès monstre sur le point de s'engager entre journaux de partis opposés.

Qui a tort et qui a raison ?...

Cette découverte du pôle nous paraît affecter certaines allures vaudevillesques...

Attendons nous à l'arrivée du "troisième larron" de la fable...

Ce serait par ailleurs la seule solution satisfaisante du problème.

Voici deux dépêches qui nous annoncent respectivement l'arrivée en Amérique des deux explorateurs.

"New York, 21.—Le Dr Cook, découvreur du Pôle nord est arrivé ici, ce matin. Il fut accueilli par une foule immense et enthousiaste qui l'acclama à outrance.

"Le Dr Cook déclare qu'il défie le commandant Peary de contester son voyage au pôle, il déclare, à l'appui de ses dires, avoir des preuves convaincantes."

"Sydney, N.S., 21.—Le commandant Peary est entré dans le port ce matin, à bord du Roosevelt, escorté par une véritable flotille d'embarcations de toutes sortes décorées aux couleurs canadiennes et américaines.

"La ville de Sydney a fait une réception royale au découvreur du Pôle.

"Peary n'a fait aucune déclaration relative au Dr Cook."

Et maintenant que les deux héros sont de retour dans leur pays natal, on peut s'attendre à de chaudes polémiques.

LA RUSSIE SE PREPARE A LA GUERRE

Un voyageur russe, M. Benbigh, qui vient d'arriver à Vancouver, après un très long voyage en Sibérie et en Mandchourie a fait, à un de nos confrères de Colombie Anglaise, les très importantes déclarations suivantes que nous enrégistrons sous toutes réserves :

"La Russie rassemble en ce moment une vaste armée dans les plaines de la Sibérie.

"Quatre grandes casernes ont été élevées et de grands travaux de fortification se préparent. Les autorités militaires ne parlent que de la probabilité d'une nouvelle guerre entre la Russie et le Japon.

"J'ai constaté, dit-il, que les troupes russes en Sibérie se chiffrent à plus de cent mille hommes, l'armée russe est plus nombreuse en Sibérie aujourd'hui qu'elle ne l'était avant la guerre russo-japonais. Avant mon départ de Vladivostock, j'ai assisté à une revue d'au moins cinquante mille soldats et pas un seul homme n'avait été enlevé aux fortifications, il est certain qu'un nombre double de troupes aurait pu être rassemblé."

M. Benbigh est d'opinion que son pays se prépare sérieusement à prendre sa revanche de l'humiliante défaite que lui ont infligée les Nippons.

TOUJOURS L'AVIATION

Santos Dumont vient de réapparaître dans le champ de l'aviation en accomplissant un exploit, qui lui rend d'emblée sa célébrité du début de ce siècle : le brisement du record de vitesse.

Sa longue retraite a été mise à profit par l'étude d'un nouveau système d'aréoplane, et le célèbre aviateur rentre en scène pour conquérir de nouveaux lauriers.

Voici les deux dépêches qui nous apprennent son exploit :

Saint Cyr.—Santos Dumont vient de battre le record de vitesse pour aéroplane. Il fit le trajet de Saint Cyr à Bue, soit 8 kilomètres 500 en cinq minutes, ce qui donne une moyenne de 56 milles à l'heure.

Paris.—Le vol accompli par Santos Dumont est considéré comme remarquable à cause du poids léger de son appareil.

L'aéroplane de Santos Dumont ne pèse en effet que 110 livres ; les ailes ont une envergure de 25 pieds environ.

L'aéroplane a tout à fait l'aspect d'un oiseau.

Santos Dumont attend merveille de sa machine.

LE "RETOUR A MONTREAL"

De grandes fêtes ont eu lieu la semaine dernière, à Montréal, à l'occasion du "retour" de tous les anciens Montréalais dispersés aux quatre coins du nouveau continent et de l'ancien.

On estime que plus de 100,000 personnes sont revenues à cette occasion dans la métropole.

Il est arrivé des visiteurs depuis le sud-africain.

Les fêtes ont été des plus brillantes et durant toute la semaine, Montréal a présenté le plus joyeux des spectacles.

LES INCENDIES DE FORETS ET LA TELEGRAPHIE SANS FIL

Les incendies sont le plus grand ennemi des forêts. On a calculé qu'ils détruisent chaque année, sans profit pour personne, une quantité de bois supérieure à celle qu'abat la hache. Aussi cherche-t-on avec anxiété tout ce qui pourrait aider à combattre ce fléau.

La destructivité des incendies forestiers provient en grande partie de l'isolement où se trouve le foyer de l'incendie, ce qui lui permet de s'étendre sur de vastes espaces, avant d'être découvert par les garde-forestiers et les colons ; et on a songé dernièrement à signaler les commencements d'incendie afin que l'on puisse les combattre dès le début.

La télégraphie ordinaire et le téléphone ne sont guère utilisables, car les poteaux brûlent, les branches et troncs enflammés tombent à travers les fils et coupent les communications.

On se propose en conséquence, aux Etats-Unis, d'établir des postes ou plutôt de simples boîtes de télégraphie sans fil que l'on apprendrait aux gardes forestiers à faire fonctionner.

Naturellement cela n'éteindra pas les incendies, mais cela permettrait d'en diminuer les ravages, ce qui serait, déjà, un immense avantage.

Et le Canada suivra avec intérêt cette expérience, afin d'en faire son profit si elle réussit.

AGENCE CONSULAIRE DE FRANCE

M. Charles Auguste Joseph Lédille est prié de donner son adresse à l'agence consulaire de France, 152 avenue Jasper est.

Instituteur canadien-français, hautement qualifié pour enseigner dans une paroisse canadienne-française, demande place.

Nous recommandons vivement cet instituteur, qui peut fournir les meilleures références anglaises et françaises.

S'adresser au "Courrier de l'Ouest.

SUPERBE PIANO "NEW ART BELL" à vendre, n'a jamais servi, occasion exceptionnelle pour une vente rapide.

Prix envoyé sur demande faite au "Courrier de l'Ouest," 654 Deuxième rue, Edmonton.

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

Chateaux de Cartes

No. 24

(Suite)

—Après? madame, je n'ai rien su de plus...

—Rien de plus ! —et dans son désappointement ma tante laissa retomber lourdement sa main sur la table.

—Paix ! madame, paix ! ne nous emportons pas !... Mlle de Précourt ne m'a rien dit de plus, mais Mathurin, qui m'aime et me respecte...

—Et allez donc, docteur ! encouragea impérieusement ma tante.

—Madame, vous ne m'en laissez pas le temps. Mathurin, lui, a ajouté : "Quand on épouse la fille d'un quelqu'un qu'on ne sait pas s'il a reçu de l'éducation, il faut s'attendre à tout, même à recevoir un coup de botte dans le dos..."

—Qu'est-ce que ce langage, docteur ? et qui est Mathurin, s'il vous plait ?

—Ce langage, ma bonne madame d'Ablon, signifie que le dit neveu a quitté son futur beau-père parce qu'ils ont échangé ce que l'on dit être, dans le monde, des injures mortelles... et Mathurin est le domestique de Mlle de Précourt.

—Et quand tout ceci s'est-il passé ?...

—Ces jours derniers à Biarritz.

—A Biarritz... hein ! Ghislaine, quelle joie d'avoir été loin de tout cela !...

—Même, détail piquant, continua le docteur, nul ne connaît la vérité. On explique l'absence de M. de Précourt en le disant pour quelque temps auprès d'une tante très aimée et très malade qui lui a servi de mère. Mais, comme la jeune fille semble très bouleversée, on commence à se méfier, puis jugez, par le domestiques... c'est ainsi que Mathurin..."

En personne dédaigneuse des commentaires d'office ma tante interrompit :

"Enfin que vont-ils faire ?.. Est-ce une rupture?

—Une rupture?... évidemment cela devrait être...

—Expliquez-vous donc, docteur'

—Mais la jeune fille s'y refuse, elle ne veut pas en entendre parler.

—Alors?...

—Alors si M. de Précourt me demandait mon avis, puisque sa fiancée l'adore, qu'elle est riche, jolie, charmante, je lui conseillerais de choisir un vieux moyen, toujours bon, qui arrangerait tout...

—Lequel, docteur?

—De se réconcilier, madame.

—Cela est simple pour ceux qui ne sont pas en cause, railla ma tante, mais il est évident que lorsqu'on a des griefs...

—Des griefs!.... madame, puisque cette jeune fille aime M. de Précourt assez pour vouloir tenter de les lui faire oublier... donc...

—Comme vous arrangez vite les choses!

—Eh! madame, il est si peu de sentiments vrais aujourd'hui ... puisque M. de Précourt en a trouvé de très sincères se doublant d'une fortune princière, je juge, étant données ses idées sur le mariage, qu'il doit déjà s'estimer très heureux...

Brélu discourait, ma tante n'était pas, de son avis, ils discutèrent interminablement.

Le déjeuner finit.

Je sortis de table, ma tête était lourde, mes tempes battaient et, comme une obsession m'étreignant le coeur, me revenait l'air de la barcarolle, de cette chanson de mousse, de cet adieu triste et poignant que l'orchestre jouait ce soir, ce dernier soir, où j'avais repoussé Luc!..

N'avais-je pas eu tort de laisser fuir le beau grand rêve, puisque rien n'en restait pour m'en consoler, pas même de savoir qu'en me sacrifiant j'avais rendu Luc heureux!

Autour de moi Brélu et ma tante continuaient leur discussion; soudain ma tante dit:

"Ghislaine, ce serait amusant d'aller voir Mlle de Précourt aujourd'hui; il y a d'ailleurs si longtemps que je lui dois une visite!..."

Je protestai avec emportement.

"Non, ma tante, vous n'irez pas!

—Oh! là! ma nièce qu'est ce ton? qu'est ce langage? Docteur, je vous prends à témoin".

Mais, contre toute entente, peut-être parce que sans le comprendre il prit en considération mon coup d'oeil désespéré, Brélu répondit:

"Madame, je suis témoin que Ghislaine, si elle pèche par la forme, a raison dans le fond... Croyez-moi, vous auriez tort d'aller aujourd'hui chez Mlle de Précourt."

Tenter de faire changer ma tante d'avis est chose bien difficile. Je me fâchai. Brélu tempêta. Ma tante s'entêta mit sa plus belle robe, son plus beau chapeau et, bien que le temps parût douteux, partit quand même.

Désolée, je la vis s'éloigner dans notre grande charrette anglaise au trot de "l'Ebouriffé," le cheval affreux que nous possédons.

Alors je serrai les poings, les secouant dans la direction qu'elle avait prise ; je grondai :

"Non ! que tout cela m'exas père!

—Quoi, mon enfant? me dit paternellement Brélu.

—Ce qui se passe sur cette terre, à commencer par ma tante... pour finir par... par..."

Brélu ne s'émotionna point, il me prit la main, palpa, saisit le pouls:

"Vous êtes enfiévrée, le temps est beau, je vais voir un malade, venez donc avec moi; rien ne remet de la souffrance que l'on éprouve toujours lorsqu'on pense trop à soi, comme, de penser aux peu aux autres!... Au contact d'autres misères on mesure les siennes et l'on est surpris de s'apercevoir que ce que l'on prenait pour une montagne n'est qu'une pauvre petite souris.

"Déjà l'on était tout porté à accuser le ciel d'injustice, de cruauté, et voilà qu'au contraire le coeur rempli de reconnaissance on remercie Dieu de ne pas souffrir davantage... ce sont là des sentiments qui font du bien!...

"Allons, petite, un peu de courage!... Je gagerais qu'encore ce matin vous arrangeâtes des heures et des heures du linge là-haut. Prenez Giroflée, accompagnez-moi, l'exercice aussi est une excellente chose!..."

Je ripostai rudement :

"Oui, j'ai arrangé du linge et j'en vais arranger encore... je ne veux pas sortir... je déteste le beau temps... le bleu... tout ... tout... tout!...

Brélu mit avec ennui sa perruque de travers et je me sauvai en tapant la porte.

Ce qu'il advint du pauvre cher homme ce jour-là, je m'en accuse, pour cette fois je n'en sus rien! Dans la lingerie où je m'étais enfermée, en dépit de tout, j'attendis fiévreusement ma tante.

"Quelles nouvelles m'apportera-t-elle?" me disais-je.

J'étais troublée, et pourtant je songeais avec un profond regret :

"Avec le souvenir de Bertrand, bien que le général fut toujours silencieux, cela commençait à marcher si bien, quel dommage !..."

Il avait eu tant le peine à se faire une place au soleil ce pauvre garçon, allait-il la perdre ? Et moi allais-je perdre du même coup le calme, la paix, que m'avait apportés ce nouvel "état d'âme" ?

Ma tante ne rentra que le soir, digne, rogue, hautaine. Elle me boudait, c'est visible, elle ne m'apprendrait rien, je lisais sur ses lèvres un parti pris de silence

Le dîner nous réunit, nous parlâmes à peine. Mon désir de savoir s'augmentait de plus en plus, ma tante avait-elle vu Luc, l'avait-elle vu ?

Risquant tout, même une rebuffade, je demande timidement :

"Avez-vous rencontré Mlle de Précourt ?"

Ma tante me regarda d'un oeil sévère ; allait-elle me répondre ? Brusquement elle s'y décida.

"Je n'ai vu personne ! dit-elle offensée.

—On ne vous a pas reçue ?

—On ne m'a pas reçue, je m'en souviendrai."

Et, lançant dans la direction où elle supposait Moncade un regard noir de ressentiment, elle expliqua, croyant devoir s'excuser sans doute de la précipitation qu'elle avait mise à faire cette visite :

"J'en suis contrariée... j'aurais voulu causer des Réval avec M. de Précourt, savoir si Bertrand, si le général... si la poste... si le mariage... Enfin n'en parlons plus..."

Nous n'en parlâmes plus en effet : mais la pensée que Luc était si près de nous me rendit peureuse de lui, peureuse de moi. Je vivais dans une perpétuelle attente, le moindre bruit me faisait tressaillir : "C'est lui !..."

Il ne vint pas.

Je le voyais partout. Il revenait pour moi ce qu'il n'était plus depuis longtemps. Entre lui et moi quelque chose se recommençait et l'image de Bertrand s'effaçait...

Je m'irritai de ces impressions, de ces sentiments complexes ; mais rien ne pouvait me détourner de penser à Luc malheureux.

Comme la pensée de le revoir me bouleversait, je me dis : "Ne nous exposons pas à le rencontrer, ne sortons plus."

Je tins parole.—Giroflée dut être bien surprise d'un si long abandon dans son abri.

Quinze jours se passèrent.

Brélu venait comme d'habitude ; mais il était devenu prudent et avare de ces nouvelles qui agitaient si violemment ma tante et me faisaient si subitement détester le bleu et le soleil.

(A suivre)

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 **Hebdomadaire**

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.



JEUDI, 23 SEPTEMBRE 1909

Une ceremonie importante

Pose de la premiere pierre des edifices du parlement provincial

Dans quelques jours à peine, le 1er octobre prochain, Edmonton verra se dérouler une cérémonie importante, qui marquera une date mémorable dans l'histoire de notre jeune province.

En présence d'une assistance nombreuse et très distinguée, Son Excellence le comte Grey, gouverneur-général du Canada, posera la première pierre des édifices du parlement provincial.

Des fêtes superbes ont été projetées pour donner tout le relief possible à une telle commémoration, et l'on paraît croire généralement que ces fêtes dépasseront en splendeur celles qui marquèrent, il y a quatre ans, l'inauguration de la province.

Une assistance, aussi distinguée que nombreuse, est dès à présent assurée.

En outre du gouverneur-général, il y aura plusieurs ministres fédéraux, un grand nombre de sénateurs et de députés de la Chambre d'Ottawa ; et chaque lieutenant gouverneur, ainsi que chaque chambre des diverses provinces du Dominion, ont reçu des invitations de nôtre gouvernement provincial.

Des trains, à prix réduits, amèneront une foule considérable de tous les points d'Alberta et de Saskatchewan.

On compte également sur la présence de l'hon. David Laird, le premier gouverneur des Territoires du Nord Ouest.

Les cérémonies ouvriront par une brillante réception, donnée le 30 septembre au soir, au patinoir Thistle, par le Lieutenant-Gouverneur et Mme Buylea, en l'honneur des invités.

L'assistance, qu'on prévoit considérable a nécessité l'occupation, à cette occasion, du patinoir, qui recevra une décoration merveilleuse.

Durant l'après midi du lendemain, il y aura une grande démonstration dans les rues, superbement décorées, de la capitale.

Les gendarmes de la Police montée, les carabiniers à cheval d'Alberta et le 101ème formeront l'escorte d'honneur, les cadets et plusieurs milliers d'enfants des écoles prendront part également au cortège, qui se rendra à l'endroit, où s'élèvent déjà les fondations puissantes des futurs édifices parlementaires; au site que le voisinage du vieux fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson rend historique.

De nouveau, le soir, le patinoir sera le lieu d'une élégante réception suivie d'un bal public, donné par les dames de la société d'assistance à l'hopital.

Cette journée mémorable sera déclarée congé civique.

Nous invitons tous nos compatriotes de la campagne à venir prendre une part active, par leur présence, à ces cérémonies.

Il importe qu'une foule considérable envahisse ce jour-là les rues de la capitale, afin de montrer combien la province, toute entière, apprécie l'importance de l'événement qui consacre, d'une façon pratique, son rang de province prospère dans la Confédération canadienne.

La question des ecoles en Saskatchewan

Une lettre de l'hon. A. Turgeon

Vonda, Sask., 17 sept. 1909

Monsieur le rédacteur,

Pour l'information de ceux de vos lecteurs que cela peut concerner, vous voudrez bien publier dans les colonnes de votre estimable journal, la correspondance suivante :

Executive Council, Regina, Sask.
14 sept 1909

Cher Monsieur Bérubé,

Je reviens encore à votre lettre du 27 août. Nous avons enfin réussi à faire adopter par le Département de l'Instruction Publique un règlement définitif concernant l'admission, dans le corps enseignant de la Saskatchewan, des instituteurs de la province de Québec.

Comme vous le savez, le Département s'est occupé depuis quelque temps d'obtenir tous les renseignements possibles concernant cette question. Voici le résultat de l'étude à laquelle le Département s'est livré :

Seront admis tous les porteurs de diplomes d'écoles modèles et d'académies, obtenus du Département de l'Instruction Publique de Québec, après un cours complet dans l'art de l'enseignement, dans l'une des écoles normales suivantes : Laval; Jacques-Cartier ; Rimouski ; Chicoutimi ; Trois-Rivières ; Nicolet ; Valleyfield ; Hull.

Les porteurs de diplômes d'écoles modèles recevront un certificat de seconde classe, et les porteurs de diplômes d'académies recevront un certificat de première classe. Ces certificats, pour commencer, seront bons pour un an (Interim,) et, sur réception d'un rapport favorable de l'inspecteur, seront rendus permanents.

Cette période d'essai est exigée dans tous les cas où un instituteur arrive d'une province étrangère.

Les candidats à l'admission doivent aussi montrer, à la satisfaction du Département, qu'ils possèdent une connaissance de l'anglais, suffisante pour l'enseignement de cette langue.

Les diplômes émis depuis l'année 1896, ou dans le cours de l'année 1896, seront seuls reconnus. Ce règlement est général et s'applique à tous les diplômes étrangers. Cette date, aussi est susceptible d'être changée de temps en temps.

J'espère que ce nouveau règlement aura pour résultat d'établir un état de chose qui permettra à nos districts d'écoles d'obtenir des instituteurs qualifiés.

Veuillez me croire, etc.,

(Signé) A. TURGEON

Réponse :

Vonda, Sask. 17 sept. 1909

A l'hon. Alphonse Turgeon,
Procureur-Général de la Saskatchewan, Régina, Sask.

Mon cher Monsieur,

J'ai l'honneur et le plaisir d'accuser réception de votre honorée du 14 septembre 1909. Je suis heureux de constater que le Gouvernement de la Saskatchewan a fidèlement tenu parole en remplissant dans sa plénitude la promesse contenue dans la lettre de l'hon. Premier-Ministre Scott, à moi adressée, en date du 1er sept. 1908.

En mon nom propre, ainsi qu'en celui de mes chers colons, je vous offre nos plus chaleureuses félicitations et nos remerciements cordiaux ; et je ne doute pas que tous les membres du clergé, ainsi que tous les catholiques de langue française partagent ces sentiments.

J'ose donc vous prier de mettre le comble à vos précieux services en offrant à vos honorables collègues, nos remerciements empressés. Vous avez pris tout le temps nécessaire pour vous renseigner compètement sur les conditions des instituteurs et institutrices de la province de Québec ; ce n'est que juste. Désormais, tous ceux qui le voudront, pourront s'assurer les services d'instituteurs compétents qui, à l'enseignement de la langue anglaise, ajouteront l'enseignement de la nôtre.

Encore une fois, merci !

J'ai l'honneur d'être, etc.,

(Signé :) A. P. BERUBE, P.P.

Vraies copies des originaux.

A. P. BERUBE. P.P.

P. S.—Il est à espérer que ce document mettra fin aux doutes émis par les gens pressés. On comprendra que pour mener à bonne fin une mesure de cette importance, une année n'est pas trop. J'ai déjà devant moi des offres de services de la part d'instituteurs et d'institutrices , des mieux qualifiés, de la province de Québec. Que messieurs les syndics des districts où un nombre plus ou moins considérable d'enfants de langue française se trouvent, veulent bien nous en donner connaissance, nous les mettrons en rapport avec des instituteurs qui leur donneront pleine satisfaction. Et il ne faut pas attendre d'être en majorité, dans un district, ou d'avoir une école séparée, pour demander un instituteur pouvant enseigner le français ; plusieurs commissions scolaires, en majorité anglaises, ne feront aucune difficulté d'employer un instituteur français, pourvu qu'il puisse aussi enseigner l'anglais d'une manière satisfaisante.

Si mes bienveillants lecteurs de l'Alberta me permettent une suggestion, je leur dirai de prendre les mesures propres à leur assurer les améliorations que nous venons d'obtenir de nos gouvernants de la Saskatchewan — à savoir, l'approbation de livres catholiques pour les écoles qui les désirent, et un règlement définitif leur permettant de faire venir de la province de Québec, des instituteurs et institutrices de notre langue et de notre religion—Vous comprendrez facilement que ces deux points sont capitaux. Nos successeurs nous béniront de leur avoir assuré des avantages aussi précieux. A l'oeuvre donc.

A. P. BERUBE, P.P.

ECHOS ET NOUVELLES.

Pour effectuer le transport des millions de minots de grain, que la récolte de l'Ouest donnera, cette année, aux fermiers, les compagnies de chemins de fer ont fait de grands préparatifs.

Voici une intéressante statistique, à ce sujet, qui permet de se faire une vague idée de notre colossale récolte:

Dans une surface d'environ 1000 milles de long, sur 300 milles de large, le C.P.R. a centralisé 18,000 chars de marchandise et 225 locomotives, le C.N.R. 9000 chars et 225 locomotives le G. T. P. 5000 chars et 175 locomotives, et les diverses autres compagnies 3000 chars et 125 locomotives; soit un total de 85,000 chars et 875 locomotives.

Au commencement de l'année, il y avait 1480 élévateurs dans l'Ouest canadien, ayant une capacité totale de 65,000,000 de minots.

Ces élévateurs se répartissent comme suit : le long des lignes du C.P.R., 1,001 ; C.N.R.,398 : G.T.P., 47 ; Alberta Ry and Irrigation Co., 11 ;Brandon Saskatchewan & H.B.Ry., 15 ; Midland Ry., 8.

On estime que durant cette saison 220 nouveaux élévateurs ont été construits, ce qui porterait le nombre total à 1700.

En plus de ces élévateurs il y a dans l'Ouest 105 minoteries produisant 46,605 barils de farine par jour.

J. J. Hill, le magnat des chemins de fer, déclarait dernièrement que, quand le blé descend à 85 cents, il le laisse dans ses graineries et commence ses labours d'automne.

Il engage les fermiers de l'Ouest à imiter son exemple...

Très joli... mais tous ne disposent pas des ressources financières de J. J. Hill...

Le gouvernement fédéral a donné l'ordre de hisser le drapeau canadien sur les édifices publics des provinces maritimes le 15 août de chaque année, fête nationale des Acadiens.

Nous lisons dans le "Canada" ; "On se préoccupe beaucoup de savoir quand commencera la session fédérale.

"Sera-ce le 4, le 10 ou le 20 novembre ?....

"On semble moins se préoccuper de savoir quand cette même session finira.

"Et cela importe davantage.

"C'est à croire que l'opposition se montrera beaucoup moins disposée, à la prochaine session, à conduire les procédures aussi rondement qu'à la session précédente.

"Au lendemain d'une élection les lutteurs sont fourbus, et en quête de repos. Cette fois nous pouvons nous attendre à un commencement—et peut-être plus accentué qu'on ne croit—d'action en vue de la prochaine élection.

"L'attitude provocante de confrères torys, en cette matière, est un avertissement.

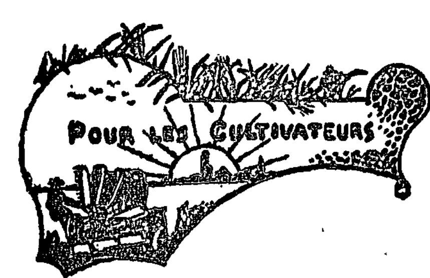
"Il importe donc qu'on remette sur le tapis la question d'une nouvelle réglementation des débats. Il faudrait un règlement efficace contre l'obstruction prolongée.

"Il faudrait aussi un règlement pour abréger l'examen des subsides, en chambre, comme, par exemple la constitution d'un comité spécial.

"L'étude d'une nouvelle résolution dans ce sens aurait peut-être pour effet de charger la session qui s'approche de travail supplémentaire.

"Mais que de temps gagné dans l'avenir, pour ce temps si utilement dépensé."

Birmingham possède la manufacture d'épingles la plus importante qu'il y ait au monde. Elle en produit en moyenne 37 millions par jour.



COMMENT L'ON DOIT FAIRE LE BEURRE

L'industrie laitière prend de l'extension, de jour en jour, dans notre province ; les fermiers s'étant enfin rendus compte que cet à-côté de la ferme pouvait être aussi avantageux, sinon plus, que la culture du grain.

C'est un considérable progrès ; mais il ne forme pas un tout, son complément est de non moins grande importance ; c'est l'exploitation rationnelle de l'industrie laitière.

Nous soumettons aujourd'hui à nos lecteurs, et à nos lectrices,—car nous ne doutons pas que le problême les intéresse—quelques conseils éminemment précieux sur la fabrication du beurre.

Ce chapitre est extrait du "Manuel de l'industrie laitière, au Canada" par E. MacCarthy.

Manière de traiter le lait et de faire le beurre dans les fermes

Ce que nous avons dit et recommandé dans nos chapitres précédents, sur les soins à apporter au lait, est à rappeler ici pour les personnes, de plus en plus rares, qui font le beurre chez elles.—Nous renvoyons donc nos lecteurs à ces chapitres.

Nous recommandons également d'observer tout ce que nous avons dit sur les soins de propreté, depuis l'étable jusqu'à la beurrerie, car en dehors de ces soins, que ce soit à la fabrique, que ce soit à la ferme, le lait ne pourra donner un beurre de première qualité.

Nous voyons trop souvent chez les particuliers, le beurre fait sans méthode aucune, sans observation de la température, avec de la crème vieille et acide, etc., autant de raisons pour n'obtenir qu'un mauvais produit alors qu'il serait si facile d'en obtenir un bon.

Nous recommandons l'emploi de la crème levée sur un lait doux, c'est une condition absolue pour avoir un bon beurre. Toutefois, avant de la baratter, il faut la laisser mûrir pendant 36 à 48 heures en la remuant de temps en temps afin que l'arôme se développe.

Pour obtenir de la crème douce, si l'on ne dispose pas d'écrémeuses perfectionnées, on peut faire crémer dans des vases à large ouverture, plongés dans une eau courante et froide. Si l'on n'a pas d'eau courante, il faut employer un bassin dans lequel on renouvellera l'eau souvent. Dans ces conditions, la crème se forme avant la décomposition du lait et peut se lever 24 heures après la traite.

La température de barattage ne doit pas excéder 56° dans la saison chaude et 60 dans l'automne. Pour se rendre compte exactement de ces degrés de température de la crème, un bon thermomètre est indispensable et quand on le possède, il faut surtout s'en servir.

Si au moment du barattage, la crème est trop chaude, on place dans de l'eau froide le vase qui la contient, en remuant la crème doucement et en renouvelant l'eau jusqu'à ce que le degré convenable ait été atteint. Si au contraire elle est trop froide, on agite de la même manière, mais avec de l'eau que l'on chauffe graduellement.

Un autre moyen, consiste à ajouter à la crème un peu d'eau froide ou chaude dans la baratte.

Avant le barattage, la baratte doit être soigneusement rincée avec de l'eau aussi froide que possible l'été et avec de l'eau chaude lorsqu'il fait froid. On fait faire quelques tours à la baratte avec cette eau et après son écoulement, on introduit la crème de suite.

Le genre de baratte que nous recommandons est la baratte carrée qui se fait en petits modèles. Elle est bien équilibrée, d'un nettoyage facile ne comportant pas de batteurs, le beurre peut plus facilement s'y obtenir en grains, on peut très facilement aussi surveiller sa formation et le lavage du beurre n'offre dans cette baratte aucune difficulté. Le beurre étant formé en grains, on retire le lait de beurre autant que possible, puis on procède au lavage.

Le lavage du beurre doit se faire dans la baratte et il faut renouveler l'eau jusqu'à ce qu'elle sorte claire. L'eau employée pour cela doit être extrêmement pure. Nous recommandons de faire un lavage supplémentaire avec de la saumure qui a pour propriété de chasser définitivement le petit lait.

En opérant avec cette méthode, il n'y a plus qu'à rassembler les grains du beurre pour en faire une pâte homogène. Moins on pétrira le beurre et meilleur il sera, autrement il devient graisseux. Si le lavage a été bien fait il n'y aura que peu de travail à lui faire subir ; toutefois, il faut le malaxer suffisamment pour qu'il ne reste pas de petit lait qui amènerait vite la décomposition.

On ne doit jamais pétrir le beurre avec les mains directement, mais bien avec des spatules (palettes) en bois ; en d'autres termes, jamais les mains ne doivent se trouver en contact avec le beurre.

Lorsque la pâte est bien homogène et purgée du petit lait, il faut l'étendre sur une table ou une planche très propre et lavée à la saumure. On répand alors du sel fin aussi uniformément que possible à raison de 4, 4½ ou 5 p.c. suivant les goûts. On pétrit à nouveau légèrement, puis on met le beurre dans un endroit frais, recouvert d'un linge imprégné de saumure. On le laisse ainsi pendant environ deux heures au cours desquelles le sel fond et s'incorpore dans le beurre. On pétrit alors de nouveau pour faire un mélange intime du sel avec le beurre, puis on met en moules ou en tinettes suivant la destination.

Nous ne saurions trop insister sur les soins de propreté à apporter dans toutes les opérations de laiterie, c'est de là que dépend la plus grande partie du succès. Les locaux et les ustensiles doivent être lavés à chaque opération à l'eau bouillante d'abord, puis aussitôt après à l'eau froide. De temps en temps, il est nécessaire de lessiver le tout à l'aide d'une légère dissolution de potasse ou de carbonate de soude qui fait dissoudre les matières grasses qui adhèrent aux parois des vases et ustensiles divers employés en laiterie.

Les soins ne coûtent qu'un peu de peine et d'attention et font gagner de l'argent à ceux qui les observent, car ils font obtenir de bien plus hauts prix pour les produits qui en résultent. Dans l'intérêt donc, de celui qui fait le beurre pour en retirer un profit, nous conseillons qu'aucune négligence ne soit apportée dans sa confection.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

A la bourse offerte aux Rév. Soeurs Grises du Couvent de St-Albert

Monseigneur Legal, $50.00 ; R. P. Grandin, O.M.I., $25.00; R. P. A. Jan, O.M.I., $10.00 ; R. P. V. Lewis, O.M.I., $10.00 ; J. A. Ethier, Ptre Curé, $5.00 ; M. Lucien Boudreau, M.P.P., $25. ; M. Lucien Dubuc, $10.00; A. C Hébert, $10.00 ; Léon Levasseur, $5.00; St Albert Hardware Co., $10.00 ; Hopital de Calgáry, $60.00 ; Un ami, $20.00 ; R. P. Cornelier, $10.00 ; Un ami, $5.00; R. P. MacQuaid, OO.M.I., $5.00 ; C. Falher, O.M.I.,$5.00; A. Lefort, $10.00 ; M. L. Morin, $10.00 ; Hon. Sénateur P. Roy, $10.00 ; H. W. McKenny, M.P.P., $25.00 ; Georges Roy, $5.00; John A. McDougall, $25.00 ; Richard Secord, $5.00 ; Ch. Cross, S.-C., $25.00; J. H. Picard, $5.00 ; .S Larue, $25.00 ; E. P. Lessard, M.P.P., $25.00 ; E. Sevigny, $5.00 ; M. Hettinger, $5.00 ; Hopital de Régina, $10. ; Hopital de Saskatoon, $5.00 ; Dr A. Giroux, $5.00 ; Mme G. E. Poirier, $10.00 ; Ch. F. OKhuysen, P.P., $5.00; Geo. Nordman, O.M.I., $5.00 ; V. Legoff, O.M.I., $2.00 ; P. Lebree, O.M.I., $5.00 ; Fleuri Perron, $15.00; Farrell & Larue, $20.00 ; D. Maloney, $10.00 ; H. B. Dawson, $15.00 ; J. Mauchle, $5.00 ;J. Ouimet, jr., $2.00 ; J. Leonard, $5.00 ; A. Chevigny, $2.00 ; J. A. Piquette, $5.00 ; M. Hogan, $5.00 ; A. A. Bertrand, P.P,. $5.00 ; H. Beillevaire, P.P., $2.00 ; J. Latulippe, $5.00 ; Melle Latulippe, $5.00 ; R. P. A. Lemarchand, O.M.I., $5.00 ; R. P. A. Naessens, O.M.I., $10. ; J. Coulombe, $2.00 ; John Morasse, $1.00 ; T. Peltier, $1.00 ; D. Chevigny, $3.00 ; L. Legoff, O.M.I., $1.00; Jules Chave, $2. ; P. Laddy, $1.00; J. Varin, $1. ; A, Kootenay, $1.00; H. Savard, $1.00; J. Lambert, $1.00; J. Arsenault, $1.00; P. Bouchard, $1. ; A. Arcand, $1.00; Alex. McDonald, $1.50; Leude Morasse, $1.50; D. Henner, $3.00; L. Durand, $2.00; Hugh Kennedy, $1.00; F. Fortier, $1.00; F. Colongeard, $1.00; J. Cousineau, $5.00; J. Vanloo, $1.00; Chs. Whelan, $1.00; M. et Mme McDonald, $2.00; Mme Ménard,.50; M. L. Harnois, $1.00; Mme J. Piché, $1.00; G. Gagnon, $1.00; Rév. Clermont, $1.00; Mme N. Délisle, $1.00; Melle A. Hamel, $1.00; M. J. Hebert, $1.00; R. Brutinel, $25.00 ; J. H. Gariépy, $20.00; Banque des Marchands, $5.00 ; R. P. Lestang.O.M.I., $10.00; Rév. Tremblay, P.P., $2.00; Rév. Srs Providence, MacKenzie, $5.00; Hopital Général d'Edmonton, $10.00; R. A. Bernier, $2.00; L. G. Lambert, $5.00; R. P. Tissier, O.M.I.,$5. ; A. Blanchet, O.M.I., $2.00; Mission du Lac Ste Anne, $5.00; Rév. Srs du Lac la Selle, $8.00; Rév. Srs de Dumbon $5.00; Rév. Srs de Qu'Appelle, $5.00; J. L. Coté, M.P.P. $5.00; R. P. Kullavy, O.M.I., $5.00; Rév. Mère F. C. J. Edmonton, $50.00; Milton Martin, $5.00; Rév. Mère Vicaire, $5.00; Soeur Assistante Générale, $5.00; Srs de la Providence, Midnapor., $10.00; Srs du Fort Résolution, $5.00; René Lemarchand, $20.00; J. Seltman, O.M.I., $5.00; H. Delmas, O.M.I., $5.00; Une bienfaitrice de Calgary, $20.00; R. P. Valravens, $5.00; R. P. Hétu, O.M.I., $5.00; R. P. Poitras, O.M.I., $5.00; R. P. Voisin, $5.00; Un ami, $5.00; J. Paillé, O.M.I., $5.00; A. Lecorre, O.M.I., $5., L. Doucet, O.M.I., $5.00; E. Cunningham, O.M.I., $5.00; J. Rapet, O.M.I., $10.00; P. Magnan, O.M.I., $10.00; A. Therrien, O.M.I., $10.00; R. R. Cadieux, P.P. $2.00; Blowey Henry, $5.00; D. H. McDonald, $1. ; A. J. Lockerbie, $10.00; Rév. Srs d'Athabasca, $5.00; Rév. Mère Depins, St-Boniface, deux lis dorés; Rév. Mère Filiatrault, Un reliquaire; Rév. Sr Assistante Générale, linge d'autel; Rév. Sr Dandurand, canons d'autel; Rév. Srs de Dumbon, Un crucifix; Srs de l'hopital d'Edmonton, rideaux en damas; Srs d'Hobbema, Vie de St François de Sales, 2 vol. ; Rév. Srs du Lac d'Oignon, lettres de M. Olier, 2 vol.; Sup. Gén. des Srs Grises de Nicolet, Un bénitier ; R. P. Lépine, O.M.I., Une boîte d'images en relief; Rév. Srs de St-Paul des Métis, Un crucifix en ivoirine; Rév. Srs de la Miséricorde, des burettes; Rév. Srs Filles de Jésus, des rideaux de net; Un ami, Un encrier.

LES SOEURS GRISES DE ST-ALBERT

(Communiqué.)

COURS DU MARCHE D'EDMONTON

GRAINS

(Prix aux élévateurs)

Blé, No. 1 Northern, le minot, $1
Blé, No.2,Northern, le minot, 97c
Blé,No.3 Northern, le minot, 95c
Avoine (sur le marché) . 38 à 40c
Orge " 38c

FOINS

Foin de marais, la tonne, .. $10.
Foin de terre haute, $12 à $13
Mil, nouveau ... ... $10 à $14

FARINES

Local Patent, les 100 lbs.. $3.35
Strong Bakers les 100 lbs,.$2.85
Manitoba, meilleurs marques les 100lbs ... ... $3.65 à 3.75

BEURRES, OEUFS ET LEGUMES

Oeufs, frais, la douz. .. 20 à 23c
Beurre de laiterie, la lb. .. 20c.
Beurre de crèmerie la lb, 20 à 23c
Patates (anciennes) le min. 60c
Patates (nouvelles) le m. 50 à 60c
Navets, la lb. 1½c
Betteraves, la lb... ... .2½ cts

ANIMAUX

Boeufs, (steers) la lb. 3½ à 4c.
Vaches .. .. .. la lb. 2½ à 3c.
Veaux, la livre .. .. 4½ à 5c
Porcs (vivants) la livre 7 à 7½c

Bons placements à Duvernay

Duvernay, jolie localité de grand avenir, aura bientôt deux chemins de fer, dont l'un actuellement est en construction.

Le prix des terres sera passablement élevé dès l'année prochaine.

Pour cette année, on peut encore les obtenir bien facilement et à bon marché.

Adressez-vous à F.X.Boileau, notaire public, à Duvernay,Alta.

Deux des plus belles terres de ce centre français sont à vendre actuellement pour un prix extrêmement bas.

Pour plus ampeles informations s'adresser à M. F.X.Boileau, à Duvernay,Alta.



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux **conditions suivantes: Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence** de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieux.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.



CONTRAT DE MALLES

Des soumissions cachetées, adressées au maître de poste général, seront reçues, à Ottawa, jusqu'à midi, le vendredi 15 octobre 1909, pour le transport des malles de Sa Majesté, selon un contrat proposé de 4 ans, six fois par semaine dans chaque sens, entre le bureau de poste d'Edmonton et la station du Grand Tronc. Ce transport devant commencer à la volonté du maître de poste général

Des avis imprimés,contenant de plus amples informations,sur les conditions de ce contrat, peuvent être vus, et des formes de soumissions obtenues au bureau de poste d'Edmonton et au bureau de l'inspecteur des bureaux de poste.

A. W. CAIRNS,
Inspecteur des bureaux de poste.

Edmonton, Alta., 3 sept. 1909.
Bureau de l'inspecteur des bureaux de poste.

CHRONIQUE LOCALE

M. Gus. Boyer, député fédéral pour le comté de Vaudreuil, (Province de Québec) et Mme Boyer ont passé quelques jours en ville, à l'hôtel Cecil.

Le député de Vaudreuil a été très favorablement impressionné par notre jeune capitale. Nous sommes assurés qu'il emporte de l'Ouest, une opinion qui nous est très favorable; ses nombreuses relations en province de Québec nous permettent d'espérer que son voyage n'aura pas été sans importance pour notre région.

M. Jos. Girard, député de Chicoutimi, était également l'un de nos visiteurs ces derniers jours.

M. Jos. Girard fait actuellement un voyage d'étude très sérieux dans l'Ouest.

Après quelques jours passés dans notre ville, le député de Chicoutimi est allé visiter les régions canadiennes-françaises de St-Albert, Morinville et St-Emile.

Il est revenu très satisfait de son voyage, et ne nous a pas caché l'opinion très favorable qu'il a acquise du pays.

Après quelques jours de repos à l'hôtel Cecil, M. Jos. Girard quittera notre ville.

Le consul général de France à Montréal, M. de Loynes, a fait une brève visite à Edmonton, samedi dernier.

Encore qu'il se soit refusé à tout interview, nous sommes en mesure de dire que le Consul de France s'est montré grandement surpris de la beauté et de l'activité de notre capitale.

En quittant Calgary, M. de Loynes est allé visiter les grands ranches français de l'Alberta sud; il nous a promis de communiquer de très bons renseignements sur notre région à ceux de ses compatriotes qui désireraient s'expatrier.

M. de Loynes est parti directement pour Seattle et San-Francisco.

Après un séjour de deux semaines à Vancouver, M. Raymond Brutinel est de retour à Edmonton.

M. Joseph Albert Fortin, fils du juge Fortin, de Montréal, est revenu à Edmonton, après avoir passé quelques temps dans l'Est.

Il s'occupera de culture.

Nous sommes heureux d'apprendre que le docteur A. Couillard a passé avec succès ses examens à Calgary.

Notre compatriote songe à s'établir aux alentours d'Edmonton; nous lui souhaitons tous les succès possibles.

Mme A. Charbonneau est revenue de Mosko (Idaho) après un séjour de quatre mois dans sa famille.

Si vous désirez plaire à vos amis, offrez-leur une boîte de cigares LA PALMA.

Les plus jolies boîtes et les meilleurs cigares en vente.,



Avis public

Une session de la cour de district sera tenu à Innisfail, le mercredi, 29 septembre 1909.

Daté à Edmonton,
le 20 septembre 1909.

S. B. WOODS,
Député-Procureur Général.

M. J. P. Bélanger, propriétaire de l'hôtel Queen, au Fort Saskatchewan a fait un court séjour à Edmonton, dans l'intérêt de ses affaires.

Plusieurs de nos concitoyens sont allés, dernièrement, passer quelques jours d'agréables vacances au lac du Diable, où ils étaient les invités de M. et Mme A. Guenette; c'était M. et Mme S. Larue, MM. H. et A. Gobeille et Mlle Gobeille, Mme Mercure et Mme Guénette.

Les voyageurs sont revenus enchantés de leurs vacances.

Nous apprenons avec plaisir la convalescence de M. Gouin, de Morinville, qui depuis trois semaines était à l'hôpital d'Edmonton.

La récolte est partout superbe, et chaque jour nos lecteurs de la la campagne viennent nous le confirmer; c'est ainsi que nous avons eu, cette semaine, la visite de M. G. E. Morin, de Woodbend, Alta., qui nous a déclaré avoir, cette année, la plus belle récolte depuis qu'il est au pays.

Le capitaine St. Louis, de Montréal, est de passage parmi nous.

Le capitaine qui n'était point revenu à Edmonton depuis quelques années, est complètement émerveillé des progrès de la jeune capitale.

Non moins surpris du nouvel aspect d'Edonton sont M. et Mme L. P. O. Noël, qui viennent d'arriver de Vancouver et Seattle.

M. Noël, est agent des terres de Battleford sud.

L'un des plus anciens colons de Rivière-qui-Barre, M. Moise Granger, était à Edmonton ces jours derniers.

MM. E. Fouquette, de St. Paul des Métis; B. Théroux, de Brosseau et A. Poirier, du Lac St. Vincent, sont en ville pour affaires.

Etaient en ville également, cette semaine.

Le Dr Ternan, M. R. Farrel et Mlle Farrell, M. Asselin et M. J. A. Loiseau, de St. Albert.

M. P. H. Moreault, marchand des Petits Métis, P. Q., est pour quelques jours pari nous.

L'Opera House et le Théâtre Dominion ouvriront le 30 de ce mois sous une gérance nouvelle.

On nous promet beaucoup de bien des futures soirées.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de la pharmacie Laval publiée en deuxième page.

Cette pharmacie canadienne-française—la seule de notre ville, vient de recevoir un consignement important de produits pharmaceutiques français.

Nous engageons nos lecteurs de la ville et de la campagne à s'y fournir de tous leurs produits pharmaceutiques.

LA PROSPERITE D'EDMONTON

Les banques d'Edmonton, continuent à prévoir pour l'avenir en acquérant d'excellents emplacements pour l'édification de bureaux importants, sur l'avenue Jasper.

C'est ainsi que samedi dernier, la banque Molson a acheté, au prix de $1000 par pied de façade, un emplacement de 40 x 150 pieds, à l'est de l'édifice Empire.

Des plans seront immédiatement préparés pour permettre l'érection, dès le printemps prochain d'un édifice de $50,000.

Il ya huit ans l'emplacement du futur édifice de la banque Molson avait été acheté à raison de $100 le pied.

Le prix a donc décuplé durant ce laps de temps.

La semaine dernière, M. Pat. Burns, le marchand de bestiaux et éleveur bien connu de Calgary, était à Edmonton en visite d'inspection de ses divers magasins.

Nous croyons savoir que M. P. Burns établira très prochainement des vastes abattoirs et entrepôts frigorifiques dans la banlieue de notre ville.

Cette nouvelle est accueillie avec grande faveur par nos hommes d'affaires.

Nous lui souhaitons une réalisation à bref délai.

L'ACTIVITE REGNE AUX USINES DU G. T. P.

L'emplacement, des futurs usines et entrepôts du G.T.P., présente la plus grande activité.

Il y a actuellement près de 100 hommes, occupés à la construction des divers bâtiments.

Déjà de toutes parts les murs s'élèvent rapidement ; toutes les fondations sont terminées.

Aux alentours. il y a déjà plusieurs maisons construites, ou en voie de l'être.

Un commerçant entreprenaut achève l'installation d'un magasin général ; tout, en un mot, indique qu'avant peu, un véritable quartier suburbain d'Edmonton, s'élèvera sur le nouvel emplacement.

L'été prochain nous réserve sans doute des surprises de ce côté-là.

Les usines du G.T.P. qui seront terminées l'an prochain, emploieront un très grand nombre d'ouvriers, et il ne parait pas y avoir de doute que ce faubourg nouveau se développera très rapidement.

LE STARLAND.

Le populaire théâtre de vues animées annonce pour la semaine prochaine un programme spécial.

Le profond intérêt des vues qui seront exhibées, à cette occasion, promet une considérable affluence, et nous engageons vivement nos lecteurs à y assister.

La pièce principale sera "Le baiser de Judas", film d'art de la célèbre maison Pathé.

Le baiser de Judas a été mimé spécialement pour Pathé par les talentueux sociétaires de la Comédie Française.

C'est dire la haute valeur scénique de cette vue.

PERDUS, sur la route de St-Albert, à un mille d'Edmonton une jument et un buggy.

La jument est de couleur baie avec taches noires ; le buggy est noir avec roues et coussins rouges.

Dix dollars de récompense seront donnés, à la personne qui les fera retrouver.

ALFRED CHEVIGNY,
St-Albert, (Alta)
